

**Commune de Mauriac (Cantal)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt juin, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 20 juin 2025

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 23

**Présents :**

Edwige ZANCHI  
Raymonde THESSANDIER  
Jacques SERRAT  
Michel PAPON  
Maryse BONNET  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Jacqueline BORNE  
Gille FRUTIERE  
Sabine RIVET  
Sylvie FENIES  
Guillaume POINAT  
Audrey LAFARGE  
Andrée BROUSSE  
Stéphanie SERIEIX

**Etaient représentés :**

Jean Jacques VAISSIER ayant donné pouvoir à Michel PAPON,  
Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Sylvie FENIES,  
Geneviève RONGERE ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,  
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,  
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,  
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Guillaume POINAT,  
Alain DELASSAT ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE,  
Gérard VIOLLE ayant donné pouvoir à Stéphanie SERIEIX.

**Etaient excusés :**

Cyrille ROLLIN, Samuel LEBEAUX

**Etaient absents :**

Bruno DUFAYET, Julien CHAMBON

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

**2025-06-27 / 2****Lancement d'une procédure d'enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement d'une portion de domaine public sis Albos**

Madame le Maire expose que la commune a été sollicitée en vue de l'acquisition d'une portion de domaine public riveraine des propriétés de Monsieur et Madame BATTUT Daniel sis Albos.

Considérant que cette cession concernerait une portion d'environ 200 m<sup>2</sup> constituée d'une portion d'un chemin sans issue.

Le Conseil Municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le plan cadastral annexé à la présente,  
Vu les avis de France Domaine en date des 26 juillet 2022 et 16 juin 2025,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

| Vote | Pour | Abstention | Contre |
|------|------|------------|--------|
|      | 23   | 0          | 0      |

**PREND ACTE** de la demande établie par Monsieur et Madame BATTUT Daniel sis 7 Chemin des Menhirs à Albos et relative à l'acquisition d'une portion de domaine public, à savoir une portion d'un chemin d'une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup>.

**FIXE** le prix à 1,5 € le m<sup>2</sup>, les frais de géomètre et de Notaire étant à la charge des acquéreurs.

**DECIDE** de lancer la procédure d'enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement d'une portion de domaine public en vue de son aliénation.

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente.

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**

**Au registre sont les signatures**

**A Mauriac, le 27 juin 2025**

**Le Maire,**

**Edwige ZANCHI**

**La Secrétaire de séance,**

**Audrey LAFARGE**

Date de publication sur le site internet [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr) : **03 JUL. 2025**

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

# Cadastre

**atlas  
cantal**

## NOTES

ALBOS

Vu pour être annexé à la délibération

n° 2025-06-27/2 du 27 JUIL 2025

Le Maire,

La secrétaire,





FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances publiques

Le 16/06/2025

Direction Départementale des Finances publiques  
du Puy-de-Dôme

Pôle d'évaluation domaniale

2, rue Gilbert Morel  
63 033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Le Directeur départemental des Finances  
Publiques du Puy-de-Dôme

Mél. : ddfip63.pole-  
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE**

Affaire suivie par : Stéphanie GINET  
Courriel : stephanie.ginet@dgfip.finances.gouv.fr  
Téléphone : 06 12 84 88 27

à

Madame le Maire  
Place George Pompidou  
15200 MAURIAC

Réf. DS : 24322320  
Réf. OSE : 2025-15120-38228

## LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

**Objet : Cession d'une emprise de domaine public**

Le 20/05/2025, vous avez saisi le Pôle d'Évaluation Domaniale, pour une demande d'avis concernant une emprise de domaine public d'une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup> située à Albos à Mauriac, enchâssée dans les parcelles B 133/134/135/136 et 463

La valeur vénale de ce bien est estimée à 300 € (HT).

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques  
et par délégation,



Stéphanie GINET  
Inspectrice des Finances publiques